

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 32 (1960)

Heft: 1

Artikel: Fondation pour le logement des vieillards de la ville de Zurich : cité pour la vieillesse Espenhof, à Zurich

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124978>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cité pour la vieillesse Espenhof, à Zurich¹

16

Importance de la réalisation

Les deux étapes de la Cité Espenhof ont été érigées, la première de 1951 à 1952, la seconde de 1954 à 1955. Elles comportent au total 10 bâtiments avec 194 logements répartis comme suit :

- 132 logements d'une chambre pour personnes seules ;
- 51 logements d'une chambre pour couples ;
- 9 logements de deux chambres pour couples ;
- 1 logement de quatre chambres pour le concierge ;
- 1 logement d'une chambre pour l'assistante sociale.

Grandeur des chambres

Les chambres de couples ont une superficie de 19,1 m², celles réservées aux personnes vivant seules ont 15,2 ou 16,8 m² ; les cuisines ont respectivement 10,7 et 9,6 m² ; chaque logement comporte un W.-C. et jouit d'une cave.

Locaux et installations communautaires

Ces locaux sont les suivants :

- 1 salle de lecture ;
- 1 pièce de séjour ;
- 1 salle de couture ;
- 1 atelier ;
- 1 atelier pour le concierge.

Le groupe sanitaire comporte :

- 6 baignoires normales, 2 baignoires-fauteuils ;
- 1 douche ;
- 1 local sanitaire ;
- 1 W.-C. ;
- 1 salle d'attente.

La buanderie centrale est équipée de :

- 2 machines à laver complètement automatiques ;
- 1 séchoir rotatif ;
- 5 machines pour le lavage individuel du linge qui ne doit pas être cuit ;
- 1 W.-C.

Il y a en outre 4 cabines téléphoniques à préparation.

Loyers et charges

Les loyers mensuels sont les suivants : Fr.

132 logements d'une chambre	53.— à 58.—
51 logements pour couples	60.— à 72.—
9 logements de deux chambres	83.— à 88.—

Les frais de chauffage, le blanchissage (sans repassage), l'utilisation des salles de bains et le nettoyage des escaliers entraînent une charge men-

suelle qui est de 22 fr. environ pour les personnes seules, de 30 fr. à 37 fr. pour les couples.

Financement

Ces conditions favorables ont pu être obtenues pour la première étape par la subvention à fonds perdu de 1 595 000 fr. votée par le peuple, et, pour la deuxième étape, par un prélèvement de 910 646 francs sur la fortune de la fondation. Ces sommes ont couvert le 55 % des dépenses de la première étape, le 53 % de celles de la deuxième.

Les locataires

Voici de quels revenus et de quelle fortune disposent les locataires :

	Personnes seules	Couples
Revenus jusqu'à 2500 fr.	113	27
2500 fr. à 3000 fr.	20	27
plus de 3000 fr.	15	15
Locataires au bénéfice d'une aide complémentaire	117	26
Locataires sans aide complémentaire	36	13
Fortune jusqu'à 2000 fr.	23	3
2000 fr. à 5000 fr.	13	6
5000 fr. à 10000 fr.	9	4
plus de 10000 fr.	10	3

On enregistrait, à la date d'entrée des locataires dans les bâtiments de la première étape, 780 demandes dont 127 seulement (soit le 17 %) purent être satisfaites.

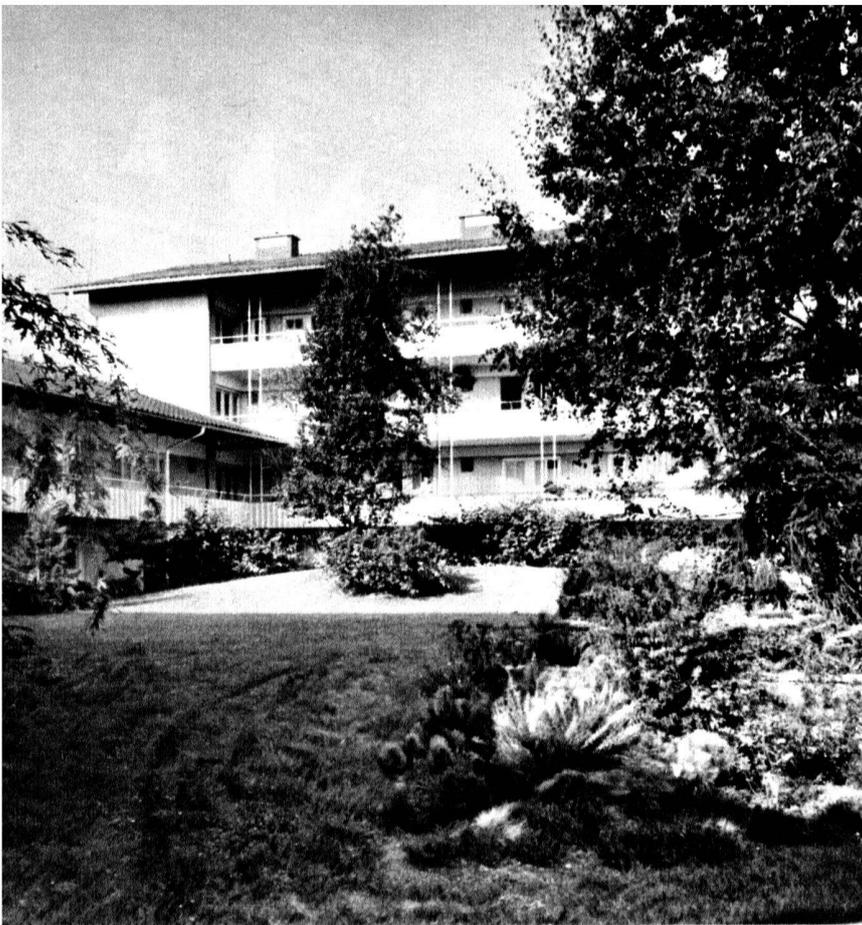
Pourtant, ces locataires libérèrent 72 logements de deux à six chambres. Avec les 45 autres logements qui furent libérés lors de l'entrée des locataires dans les bâtiments de la deuxième étape, c'est 117 logements qui purent trouver d'autres preneurs.

Il est, enfin, intéressant de connaître l'origine et l'âge des locataires. Les voici :

	Personnes seules	Couples
Origine : ville de Zurich	75	26
canton de Zurich	27	5
autres cantons	48	11
étrangers	—	—

	Femmes seules	Hommes seuls	Couples
Age : 60 à 65 ans	11	2	4
66 à 70 ans	53	3	10
71 à 75 ans	49	4	12
76 à 80 ans	17	3	11
81 et plus	10	—	3
	140	12	40

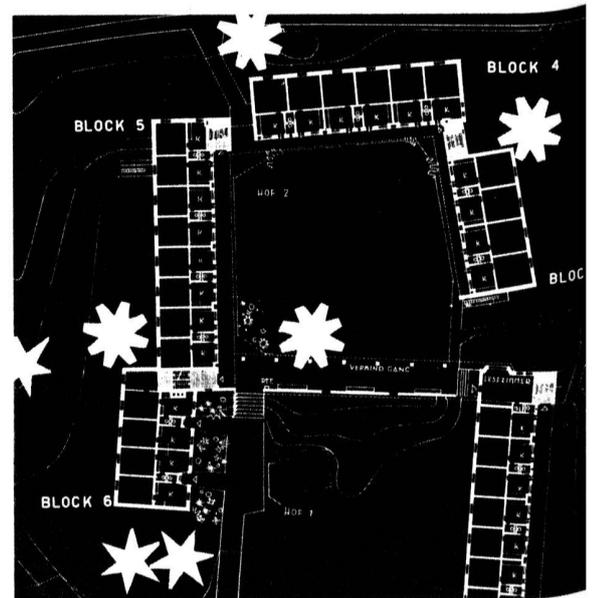
¹ Voir nos illustrations page 20.



Chambre à un lit

◀ La cour intérieure «Binnenhof»

Plan de la partie centrale: 1:1000



Cité pour la vieillesse Espenhof, à Zurich

Architecte: D' E. R. Knupfer SIA



◀ Salle commune

Cuisine d'un logement

